

Licence professionnelle Santé, vieillesse et activités physiques adaptées

Domaine :

Sciences humaines et sociales

Mention :

15 Santé vieillissement et activités physiques adaptées

UFR/Institut :

UPEC - UFR Sciences de l'éducation, des sciences sociales et des sciences techniques des activités physiques et sportives (SESS-STAPS)

UPEM - UFR Sciences et techniques des activités physiques (STAPS)

Type de diplôme :

Licence professionnelle

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 2

Niveau de diplôme :

Bac + 3

Niveau de sortie :

Niveau II

Lieu(x) d'enseignement :

Sénart

Durée des études :

1 an

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue

Scalarité :

Christine Ferrasson

01 45 17 44 07 - ferrasson@u-pec.fr

UFR des Sciences de l'éducation, sciences sociales et STAPS

Centre Duvauchelle

27 avenue Magellan

94000 Créteil

Présentation de la formation

L'enjeu de ce projet est de mettre en place une formation permettant d'acquérir des compétences approfondies dans le domaine de l'enseignement des activités physiques adaptées aux publics seniors ou publics porteurs de pathologies chroniques, et dans celui de la gestion et du développement de projet au sein de structures spécialisées de niveau local. Les modalités et les contenus seront de plusieurs types :

- approche générale de l'activité adaptée et de la santé
- connaissance des publics seniors et des pathologies chroniques
- stage de connaissance du milieu
- connaissance et maîtrise des supports d'intervention et des pratiques

L'enjeu est de répondre à un besoin de qualification dans ce secteur d'activité, en organisant des partenariats avec les organismes de formation existants et avec le monde professionnel.

> Consulter les informations sur le site de l'UPEM

Compétence(s) visée(s)

Être capable de concevoir, développer et gérer un projet en APA pour les seniors ou publics spécifiques porteurs de pathologies chroniques dans des structures privées ou associatives.

Être capable de proposer des contenus individualisés, adaptés à chaque âge de la vie. Être concepteur, animateur et pédagogue.

Être à l'écoute, donner des informations complémentaires aux séances d'entretien physique, pour l'accompagner dans la gestion de sa vie physique et psychologique.

Poursuites d'études

La licence professionnelle a pour objet d'amener directement les étudiants vers l'emploi.

Débouchés professionnels

Depuis l'ouverture de la Licence professionnelle (3 promotions) les recrutements sont les suivants : dans des services de rééducation fonctionnelle (au moins 2 étudiants), dans des services de Soins de Suite et de Réadaptation gériatrique (au moins 3), dans les associations en tant qu'encadrant APA (au moins 15), en tant que coordinateur ou développeur d'activités dans les fédérations ou associations (au moins 7), coordonnatrice d'équipes dans un service d'aide à domicile (1).

Environnement de recherche

Les enseignements sont adossés à deux environnements de recherche.

Celui des sciences de la vie à travers l'Equipe de recherche «

Bioingénierie, Tissus et Neuroplasticité » portée par M. P. Portero et associant les enseignants du STAPS et de la faculté de médecine. Celui des sciences sociales à travers le LIRTES notamment de son Axe 3 : Les nouvelles formes de l'intervention sociale : acteurs, territoires, politiques.

Organisation de la formation

Semestre 5

UE 1 : Fondamentaux (12 ECTS)

- ECUE 1.1 : Physiologie appliquée (6h CM – 14h TD – 3 ECTS)
- ECUE 1.2 : Anatomie (6h CM – 14h TD – 3 ECTS)
- ECUE 1.3 : Alimentation / Nutrition (20h TD – 3 ECTS)

UE 2 : Aspects psycho/sociologiques et connaissances des milieux (4 ECTS)

- ECUE 2.1 : Approche psycho/sociologique des publics seniors (6h CM – 22h TD – 3 ECTS)
- ECUE 2.2 : Découverte des lieux d'intervention / infrastructures (18h TD – 1 ECTS)

UE 3 : Support d'intervention (4 ECTS)

- ECUE 3.1 : Pratiques de relaxation et d'énergie (18h TD – 1 ECTS)
- ECUE 3.2 : Gymnastique d'entretien (18 h TD – 1 ECTS)
- ECUE 3.3 : Parcours santé (18h TD – 1 ECTS)
- ECUE 3.4 : Aquagym (18h TD – 1 ECTS)

UE 4 : Projet tutoré (10 ECTS)

- ECUE 4.1 : Gestion et animation d'activités physiques adaptées (150 h TP – 10 ECTS)

Semestre 6

UE 5 : Prévention (7 ECTS)

- ECUE 5.1 : Approche théorique de la prévention (14 h TD – 2 ECTS)
- ECUE 5.2 : Prévention et prise en charge des pathologies liées à l'âge par les APA (24 h TD – 3 ECTS)
- ECUE 5.3 : Programmes de réadaptation et d'accompagnement des maladies chroniques (15 h TD – 2 ECTS)

UE 6 : Gestion d'une structure (6 ECTS)

- ECUE 6.1 : Développement et conduite de projet, droit du travail et législation (6 h CM – 28 h TD – 3 ECTS)
- ECUE 6.2 : Communication, Comptabilité/Gestion, GRH (4 h CM – 20 h TD – 3 ECTS)

UE 7 : Supports d'intervention (4 ECTS)

- ECUE 7.1 : Pratiques corporelles et mouvement dansé (18 h TD – 1 ECTS)
- ECUE 7.2 : Activités Physiques de Pleine Nature adaptées (36 h TD – 1 ECTS)
- ECUE 7.3 : Activités d'équilibre et prévention des chutes (18 h TD – 1 ECTS)
- ECUE 7.4 : Renforcement musculaire et stretching (18 h TD – 1 ECTS)

UE 8 : Professionnalisation (13 ECTS)

- ECUE 8.1 : Stage et suivi (15 h TD – 13 ECTS)

Stage / Alternance

Sont prévus dans l'année :

Un projet tuteuré (entre septembre et janvier). Il permet de découvrir les différents milieux, rencontrer les publics et les professionnels. L'étudiant doit réaliser 20h dans 3 structures de son choix parmi :

- Une structure associative ou municipale proposant des activités dédiées uniquement aux seniors
- Une structure associative ou municipale proposant des activités pour des publics de tous âges
- Une résidence pour personnes âgées, un service hospitalier (particulièrement SSR ou centre de rééducation fonctionnelle) ou un accueil de jour spécifique
- Un établissement de remise en forme pour tous publics
- Un stage (8 semaines) dans une structure de son choix. Le stage devra aboutir à la rédaction d'un projet professionnel qui s'appuiera par exemple sur le recrutement de nouveaux publics, la mise en place et l'encadrement de nouvelles activités, la réalisation d'un projet autour de la prévention (organisation d'un forum, journée d'information, séjour thématique...)

Modalités de contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances revêt différentes formes en fonction de la nature des enseignements et du régime choisi par les étudiants : certains d'entre eux sont validés sous la forme contrôle continu + contrôle terminal, d'autres uniquement en contrôle terminal.

Les deux enseignements liés à la mise en situation professionnelle (projet tuteuré et stage) font l'objet d'une évaluation basée sur un rapport écrit et une soutenance orale.

La licence professionnelle est décernée aux étudiants ayant obtenu à la fois : une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 et une moyenne de 10 pour les deux unités d'enseignements constituant le projet tuteuré et le stage (UE4 et UE 8).

Candidature

- Etudiants ou adultes en reprise d'études : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>
- Etudiants internationaux (procédure Campus France) : consultez le site www.campusfrance.org
- Etudiants internationaux (hors Campus France) : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>

Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

Partenariats

La licence est pilotée par une intervenante professionnelle (de l'association ADAL) et une partie des intervenants sont également issus de structures accueillant spécifiquement des activités physiques dédiées aux publics seniors (prévention et/ou soin). Partenariat avec l'ADAL (association activités pour les seniors), la FFEPGV, la FFEPMM (deux fédérations de gymnastique d'entretien). Prévu pour 2015, partenariat avec la Fondation sainte Marie (centre de rééducation hôpital St Joseph).

Ces partenaires ont tous des enseignements dans la Licence.

Responsable(s)

Christine Cardin

01 43 55 45 40 – adal@adal.fr , christine.cardin@u-pec.fr